

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ  
IHEI - Institut des hautes études internationales  
SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET  
ORGANISMES :  
Université Paris-Panthéon-Assas

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024**  
VAGUE D

Rapport publié le 25/04/2024



Au nom du comité d'experts :

Bérangère Taxil, Présidente du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Présidente :** Mme Bérangère Taxil Université d'Angers

**Experts :** M. Patrick Jacob, Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ  
M. Romain Le Bœuf, AMU - Aix-Marseille Université  
Mme Sabrina Robert, université de Nantes

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Tanguy Pasquie-Briand

## REPRÉSENTANT DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

M. Thierry Bonneau, Université Paris-Panthéon-Assas

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut des Hautes Études Internationales
- Acronyme : IHEI
- Label et numéro : EA2294
- Composition de l'équipe de direction : M. Carlo Santulli, directeur, Mme Pascale Martin-Bidou, directrice des études

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'IHEI est une unité de recherche généraliste en droit international public, une bibliothèque et un centre de formation. Des axes de recherche sont privilégiés (évolution du droit des investissements, sécurité collective, sources du droit, modes de règlement des différends, histoire de la pensée, mutations du droit international), sans caractère exhaustif ou limitatif. L'IHEI délivre par ailleurs trois certificats (certificat d'études internationales générales, certificat d'études juridiques internationales, certificat de recherche approfondie) et un diplôme (délivré à la suite de l'obtention de deux certificats).

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Fondé en 1920 et inauguré en 1921 en la présence du Président de la République Alexandre Millerand, l'IHEI est un centre de référence dans le domaine du droit international public. Ses locaux se trouvent au sein de l'Université Paris-Panthéon-Assas, au sein du Centre Panthéon, situé 12, place du Panthéon, dans le cinquième arrondissement de Paris.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Au sein de l'université, l'IHEI est une unité de recherche intégrée au Pôle de droit international (PIUP) qui permet de coordonner les activités de recherche entre les centres de l'université qui s'intéressent aux questions internationales (IHEI, CRDI, CRDH, Centre Thucydide). L'Institut bénéficie du soutien de l'ensemble des services centraux (Direction des affaires financières, Direction des Ressources humaines, Direction de la Recherche et Direction de la Communication, et service de Reprographie).

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	4
Maîtres de conférences et assimilés	5
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	3
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>12</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui non permanents	1
Post-doctorants	0
Doctorants	41 (59 au total sur la période/18 soutenances)
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>42</b>
<b>Total personnels</b>	<b>54</b>

## RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
UNIVERSITÉ PARIS 2	9	0	1
<b>Total personnels</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

### AVIS GLOBAL

L'IHEI est une structure centenaire de grande réputation internationale et un modèle original au sein de la recherche française. Il s'agit en effet d'abord d'une bibliothèque de référence, la dotation de l'IHEI étant pour l'essentiel consacrée à l'alimentation d'un fonds documentaire utile à une communauté de chercheurs allant bien au-delà des seuls membres de l'Institut. Ce dernier est donc un lieu de vie collective qui a fait l'objet de rénovations matérielles améliorant l'accueil du public. Il est également très fréquenté, ce qui permet de maintenir un esprit d'équipe et un sentiment d'appartenance très fort. L'IHEI est aussi un centre sélectif de formation délivrant des certificats, auxquels candidatent des centaines d'étudiants. Enfin et surtout, l'IHEI est une unité de recherche ambitieuse, constituée d'une équipe de haut niveau qui vise avec succès à conserver et développer la pensée juridique internationaliste francophone, dans une démarche de recherche fondamentale principalement.

De manière non exhaustive, on soulignera que l'IHEI compte à son actif plusieurs cours à l'Académie de droit international de La Haye (édition Brill), des manuels de référence en droit international (PUF), en droit européen (LGDJ), de nombreux ouvrages individuels et collectifs (25 au total, pour ce qui concerne les membres statutaires de l'unité), notamment *Les grandes pages de droit international* (Pédone) faisant l'objet d'un colloque annuel. Malgré la pandémie, l'IHEI a pu organiser de très nombreuses manifestations, une douzaine de colloques d'importance durant la période évaluée, et en particulier celui de son centenaire en 2021 *Le droit international pour un monde nouveau* (Pedone, 2023). Les membres titulaires de l'IHEI dirigent des revues de renom (*Revue Générale de droit international public*, *RGDIP* surtout, mais aussi *Annuaire Français de Droit International*, *AFDI* ou la *Revue de droit international d'Assas*), ainsi que des chroniques dans diverses revues juridiques de premier plan (*AFDI*, *RGDIP*). L'IHEI compte à son actif environ 100 articles individuels dans des revues de renommée internationale (outre les revues précitées : *Droits*, *New York Dispute Resolution Lawyer*, *German Yearbook of International Law*, *Diritti umani*) et un nombre aussi voire plus important de chapitres d'ouvrages, de colloques et de conférences diverses. Les jeunes chercheurs de l'IHEI ont obtenu dix prix de thèse, et plusieurs ont publié leur thèse et/ou sont devenus maîtres de conférences ou professeurs agrégés de droit public.

La dotation annuelle de l'IHEI est passée de 27 k€ en 2017 à 30 k€ en 2020 puis 32 k€ depuis 2021, auxquels se sont ajoutées en 2021 des ressources propres (BQR, PIUP, partenariat franco-allemand) à hauteur de 39 k€. L'IHEI n'a sollicité aucun financement national ou international sur la période, et ne prend en charge aucun frais de ses membres aux fins notamment de déplacements à des manifestations scientifiques.

Sur la période évaluée, dans un contexte de fort renouvellement générationnel présentant de véritables défis, l'IHEI a su relever une grande partie d'entre eux, tenant en cela compte de la plupart des recommandations de la précédente évaluation du Hcéres. Il a ainsi renforcé ses moyens humains avec de nouveaux recrutements de professeurs et une mutualisation de certains personnels avec les autres centres de droit international de l'université. Aussi, il a ouvert ses thématiques à des domaines plus contemporains (en droit des migrations, de la mer ou des organisations internationales), et internationalisé son réseau de partenaires, associant des organisations internationales (OCDE) et des universités étrangères, notamment celles de Rome, de Naples et de Padoue. L'IHEI invite six chercheurs par an, ce qui renforce son rayonnement international (ces chercheurs provenant d'universités telles que celles de Berlin, de Copenhague ou d'Oxford). Il a davantage inclus les jeunes chercheurs dans les activités académiques. Enfin, il s'est doté en 2019 d'un règlement de gouvernance identifiant les mandats (fixés à une durée de cinq ans) et fonctions de l'équipe de direction. Si l'IHEI aborde des thématiques intéressant le grand public, coopère avec des institutions internationales telle que l'OCDE et compte parmi ses enseignants-chercheurs des membres d'institutions publiques (CNDA, commission juridique de l'Autorité internationale des fonds marins notamment), il n'a pas encore développé des instruments de communication pouvant mieux l'inscrire dans la société.

Comme lors de la précédente évaluation, il a été constaté que des marges de progression subsistent, quant à l'accessibilité de la recherche en source ouverte, la valorisation de la recherche, la recherche de financements complémentaires extérieurs à l'université. La gouvernance de l'IHEI, formalisée de manière souple depuis 2019, devra faire face au départ annoncé fin 2023 de son directeur ayant officié pendant douze ans, de même que de la directrice des études. La nouvelle équipe devra poursuivre les objectifs constants d'une recherche d'excellence tout en permettant son évolution matérielle et structurelle, dans le dialogue avec les autorités de tutelle et les autres unités aux thématiques proches. Elle gagnera notamment à rendre des comptes financiers à ses membres pour pleinement saisir le caractère extrêmement contraint de sa dotation et trouver les moyens de soutenir les activités de chacun, notamment les doctorants.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

On ne peut que saluer les efforts fournis par l'IHEI pour respecter quasiment l'ensemble des recommandations du précédent rapport de janvier 2018. Ainsi, l'Institut s'est doté en 2019 d'un règlement intérieur visant à formaliser sans rigidité excessive les mandats et fonctions de direction. Il a réduit la dépendance des directions de thèse aux professeurs émérites, grâce à l'élargissement et au renouvellement générationnel de son équipe. Il a renforcé l'intégration des doctorants dans les activités académiques. En outre, l'Institut a augmenté la part de l'anglais dans ses travaux. Il a pu rénover sa salle de lecture pour améliorer l'accueil du public. En ce qui concerne l'augmentation des recettes de l'IHEI par des partenariats socio-économiques ou des réponses à appel à projets hors université du type ANR ou ERC, la direction de l'Institut assume son refus d'une contractualisation de la recherche par crainte de perdre sa pleine liberté académique, sans pour autant interdire à ses membres d'adopter cette démarche individuellement. Enfin, concernant l'absence de politique de diffusion de ses travaux en open source, l'IHEI fait état des contraintes imposées par les éditeurs juridiques et les processus d'évaluation de carrières.

## B — DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs scientifiques sont doubles : poursuivre la tradition historique du centre dans la diffusion de la doctrine internationaliste d'expression française et explorer certaines thématiques actuelles sous l'angle de la recherche fondamentale. L'IHEI compte sur une équipe d'enseignants-chercheurs de grande réputation et aux spécialités complémentaires qui assurent le dynamisme de ces deux perspectives. L'unité a connu un fort renouvellement générationnel et la direction changera en 2024. La recherche contractuelle et la science ouverte peuvent encore être développées, pour permettre des travaux de plus grande envergure et de plus grande visibilité. Cela ne doit pas mener l'IHEI à renoncer à sa liberté académique, certains appels étant « blancs ». L'*open source* ne doit pas être conçu comme une alternative empêchant les publications traditionnelles, mais comme un moyen complémentaire concomitant ou postérieur, du type HAL SHS.

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

Le budget alloué par l'université est passé de 27 k€ par an en 2017 à 32 k€ depuis 2021. Il est fait état de ressources propres (niveau local) de 7 k€ en 2018 et de 39 k€ en 2021. Aucun budget détaillé n'a été communiqué, mais les échanges avec le comité ont révélé que la majorité de la dotation est consacrée à l'achat de ressources documentaires pour la bibliothèque, ce qui laisse peu de place pour les autres activités (aucun déplacement des chercheurs n'est pris en charge par l'unité). Les projets, manifestations et publications sont financés grâce à d'autres fonds de l'université (BQR et PIUP) ou des financements extérieurs (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, OCDE). De manière postérieure à la période évaluée qui s'achève en 2022, l'IHEI a recruté un nouveau professeur, arrivé avec un projet ANR déjà obtenu. Une autre demande a été déposée en 2023. Si la bibliothèque est un lieu de vie collective fort apprécié des membres de l'IHEI, l'espace est néanmoins insuffisant pour permettre à chaque membre de disposer d'un espace de travail personnel, le directeur disposant seul d'un bureau (qu'il a ouvert aux membres).

## Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'IHEI a adopté un règlement intérieur en 2019. Celui-ci prévoit l'élection d'une directrice ou d'un directeur pour cinq ans, ainsi que la nomination d'une directrice adjointe ou d'un directeur adjoint (direction des études) pour la même durée. Pour une unité de taille modeste, la gouvernance n'a pas besoin d'une organisation plus complexe ni d'axes spécifiques. L'unité se réunit plusieurs fois dans l'année, ce qui permet un fonctionnement globalement satisfaisant de la collégialité. Il existe un dialogue serein et une collaboration efficace entre la direction et les membres de l'unité (y compris les doctorants). En revanche, les membres de l'IHEI ne semblent pas informés de la répartition des ressources financières de l'IHEI et une reddition annuelle de comptes serait à encourager.

### *1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Les objectifs scientifiques de l'unité sont doubles. D'une part, l'IHEI axe ses activités de recherche sur l'étude de la pensée internationaliste d'expression française. D'autre part, l'IHEI privilégie certains thèmes de recherche autour de questions nourries par l'actualité (modes de règlement des différends, droit des investissements, mutation du droit international). La tradition de recherche fondamentale permet à l'IHEI de se positionner comme un centre d'excellence dans ces deux axes. La bibliothèque de l'IHEI constitue un fonds documentaire historique, sans équivalent, et qui profite aux chercheurs, bien au-delà du cercle de l'unité. La réalisation des objectifs scientifiques de l'unité s'adosse également à la politique de professeurs invités de l'unité (6 par an dans le cadre des activités de formation de l'IHEI). Les travaux de l'IHEI bénéficient d'une grande visibilité, grâce à l'organisation régulière de manifestations scientifiques largement courues par les juristes internationalistes. La présence en nombre de doctorants (41 inscrits au 31/12/22, 59 doctorants sur l'ensemble de la période dont 18 soutenances) atteste que les objectifs de recherche de l'unité répondent à des enjeux juridiques d'importance qui suscitent un grand intérêt auprès des jeunes générations de chercheurs. L'organisation de conférences-débats, autour de personnalités non universitaires et à destination d'un public large, est une ouverture des travaux du centre vers la société.

#### Points faibles et risques liés au contexte

L'IHEI pourrait développer, avec le soutien renforcé des services de l'université, son positionnement sur les appels à projets de recherche contractuelle sur des thématiques de son choix. Cela lui permettra d'assurer une meilleure prise en compte des besoins de recherche de ses membres (déplacements en France et à l'étranger, missions de terrain, participation des doctorants à des manifestations scientifiques qui, pour l'heure, ne sont pas financés par l'unité).

La politique de sciences ouvertes de l'unité est, en l'état, relativement faible et perçue comme une alternative (soit publication papier éditeur, soit publication en ligne). Le rapport d'auto-évaluation indique que l'IHEI préfère privilégier la publication par l'édition classique. Mais le centre pourrait aussi gagner en visibilité et en accessibilité avec une politique plus engagée de diffusion de ses travaux et résultats à plus large échelle, sans pour autant renoncer à ses publications de revues et ouvrages traditionnels.

### *2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'IHEI repose d'abord sur des ressources humaines importantes. Le centre compte treize enseignants-chercheurs rattachés à titre principal (dont quatre professeurs émérites), 41 doctorants, 24 membres associés et quatre personnels d'appui à la recherche (dans l'attente d'un recrutement pour la scolarité). Pour les aspects administratifs, l'IHEI peut en outre compter sur l'appui des services centraux de l'Université Paris-Panthéon-Assas. Ces dernières années, l'IHEI a fait face à un double défi en raison, d'une part, de nombreux départs à la retraite d'enseignants-chercheurs et, d'autre part, de mouvements importants au sein du personnel administratif. Mais, l'unité a su rapidement renouveler son équipe d'enseignants-chercheurs, dans le respect de sa ligne scientifique historique. De la même manière, si le centre a subi le départ de certains personnels administratifs, il a pu compter sur le soutien de l'université pour que son fonctionnement n'en soit pas gravement affecté (par exemple, le recrutement de vacataires, dans l'attente du recrutement d'un titulaire pour le secrétariat du centre).

L'IHEI a pu bénéficier, ces dernières années, du soutien de l'université, pour adapter son équipement de travail — principalement la salle de lecture de la bibliothèque de l'IHEI — aux nouvelles pratiques de recherche. Il souligne en particulier que la salle est désormais accessible pour les personnes à mobilité réduite.

### Points faibles et risques liés au contexte

Le budget alloué par l'université à l'unité est en majorité (sans que l'on sache dans quelle mesure) absorbé par le coût de l'alimentation de la bibliothèque, alors même que les prix des ouvrages et des abonnements augmentent régulièrement et que cette bibliothèque bénéficie aux autres centres de recherches en droit international de l'Université Paris-Panthéon-Assas et au-delà.

Les bureaux consacrés à l'IHEI sont insuffisants pour permettre à ses membres, y compris son directeur qui a ouvert son bureau à la collectivité, de disposer d'un espace de travail personnel.

Dans son ouverture à la recherche de financements extérieurs, l'unité a besoin d'un plus grand appui des services de la recherche de l'université (un projet ANR a été déposé en avril 2023, sans que les porteurs du projet ne bénéficient d'un soutien logistique ou administratif de l'université).

*3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'IHEI compte treize enseignants-chercheurs dont huit sont des hommes (sept professeurs et un maître de conférences) et cinq sont des femmes (un professeur et quatre maîtres de conférences). Sur les 41 doctorants inscrits au 31/12/22 (dont un en financement cifre : Banque de France, et un financement Centre d'Études stratégiques de la Marine), 22 sont des femmes et 29 des hommes. Les responsabilités de direction sont réparties de manière paritaire (un professeur directeur du centre de recherche et une maître de conférence directrice des études).

L'IHEI a fait en sorte que ses installations deviennent accessibles pour les personnalités à mobilité réduite.

L'IHEI a développé une politique d'accompagnement du travail des doctorants axée sur l'intégration au sein d'une communauté de juristes internationalistes. Les doctorants ont ainsi l'occasion, lors des séances plénières de l'unité, d'échanger entre eux ainsi qu'avec les enseignants-chercheurs et d'être confrontés à des mises en situation concrètes qui leur permet d'aiguiser leurs réflexions et leur analyse critique. D'autres activités participatives (par exemple des leçons de 24 h pour la recherche) sont en préparation.

L'IHEI intègre également une dimension de développement durable à ses pratiques (limitation du nombre des photocopies, plus d'utilisation du plastique pendant les manifestations scientifiques).

### Points faibles et risques liés au contexte

La mise en place des CSI pour les doctorants, qui comportent un volet « éthique » est encore trop peu institutionnalisée. Le système adopté n'est pas conforme aux attendus de l'arrêté Doctorat de 2022, puisque chaque doctorant ne dispose pas de son propre CSI. Il s'agit d'un CSI commun à l'ensemble des doctorants, dont la composition varie d'une année sur l'autre. L'unité pourrait également développer la sensibilisation et l'information des doctorants à d'autres carrières que celles du milieu universitaire.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité de l'unité

L'unité présente des atouts incontestables qui contribuent à son attractivité. Ces atouts tiennent tant aux moyens matériels et humains dont elle dispose qu'à la force de l'identité scientifique qu'elle a su bâtir au niveau interne et international. Cependant, la force que l'unité tient de son histoire peut également constituer l'une de ses fragilités pour l'avenir, dans un contexte marqué par de fortes évolutions. L'unité doit alors trouver les équilibres qui lui permettent, tout en préservant son identité, de maintenir dans la durée les moyens de son attractivité.

*1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.*

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité bénéficie de puissants facteurs d'attractivité, au regard à la fois de son histoire, de sa localisation, de la reconnaissance de ses membres, de l'importance de ses travaux scientifiques et des programmes de formation qu'elle anime. Cette attractivité est attestée autant vis-à-vis des étudiants que des doctorants, enseignants-chercheurs ou chercheurs, français comme étrangers.

Pour ce qui est de la formation, l'unité accueille chaque année 150 étudiants dans quatre formations, dont l'une (le Certificat de recherche approfondie) est expressément orientée vers la formation par la recherche. L'unité se prévaut également d'associer chaque année six professeurs d'universités étrangères (provenant d'universités telles que celles de Berlin, Milan, Copenhague ou Oxford pour ne citer qu'elles) à ces programmes de formation.

Pour ce qui est du doctorat, l'attractivité de l'unité est attestée par un nombre de doctorants important au regard du nombre de personnes habilitées à diriger les thèses (59 doctorants sur la période, 41 inscrits au 31/12/22). Les succès de l'unité en termes de formation doctorale (18 soutenances sur la période) contribuent également à son rayonnement, avec l'obtention régulière de prix de thèse, de qualifications par la sélective section 02 du CNU ou de réussites à l'agrégation.

Pour ce qui est des enseignants-chercheurs et chercheurs, l'unité accueille, outre ses membres permanents, 24 membres associés, ce qui témoigne à la fois de sa volonté d'ouverture et de son attractivité auprès des enseignants-chercheurs et chercheurs extérieurs à l'Université de tutelle. L'unité souligne également qu'elle accueille un flux régulier de visiteurs, enseignants-chercheurs ou chercheurs aussi bien français qu'étrangers, qui viennent travailler dans ses locaux, échanger avec ses membres et participer à ses travaux.

L'activité de publications de l'unité confirme son attractivité, tant au regard de la diversité des auteurs associés à ses travaux que de la diffusion internationale des travaux produits. Les membres de l'unité font l'objet d'une reconnaissance importante, ainsi qu'en témoigne leur implication dans la direction de plusieurs revues de droit international (RGDIP, AFDI, RDI) ou d'autres disciplines juridiques (Droits, RFDA), en France comme à l'étranger (*Diritti umani* et *diritto internazionale*), ou la rédaction par eux de manuels de référence. Les membres de l'unité sont impliqués dans les principales sociétés savantes nationales et européennes (SFDI, SEDI, etc.) et dispensent régulièrement des cours dans des universités étrangères.

L'attractivité de l'unité est pour partie due à des moyens qui assurent à la fois sa visibilité et sa singularité. Parmi ses moyens, l'existence de la bibliothèque est certainement le plus déterminant : elle est à la fois un lieu d'accueil, un lieu d'échanges et un remarquable matériel de recherche. Cette bibliothèque contribue pour une part importante à l'attractivité de l'unité, à la fois vis-à-vis des étudiants, des doctorants et des enseignants-chercheurs ou chercheurs français comme étrangers. Le maintien de cet équipement et de ces collections est un enjeu vital pour le fonctionnement de l'unité et pour son attractivité.

Les moyens humains dont dispose l'unité contribuent également à son attractivité, en permettant l'existence en son sein de compétences d'édition (grâce à l'agent employé à cette fonction) ou de gestion de fonds documentaires (grâce aux agents de la bibliothèque). L'existence de personnels administratifs, support indispensable des missions de recherche, est également un atout appréciable qui contribue à rendre l'unité attractive.

L'unité souligne également l'avantage qu'elle retire des équipements mis à sa disposition par son université de tutelle, que ce soit en termes d'équipements (salle des professeurs, locaux administratifs, salles d'enseignement) ou de compétences (directions des affaires financières, des ressources humaines, de la recherche, de la communication et de la reprographie).

L'unité met encore en avant l'organisation de plusieurs types de rencontres (réunions plénières, échanges particuliers, petits déjeuners, événements pour la remise des diplômes et la rentrée des étudiants des certificats) destinés à intégrer les nouveaux membres dans l'équipe, et notamment les professeurs invités.

De façon plus fondamentale, l'attractivité de l'unité tient à l'identité scientifique qu'incarne l'unité au sein du paysage de la recherche française et européenne. Le modèle scientifique assumé par l'unité, en tant que porteur d'une solide tradition, est également un facteur puissant de son attractivité. L'unité se caractérise tout d'abord par l'affirmation de sa vocation généraliste, dans un contexte qui tend de plus en plus à favoriser la spécialisation de la recherche. L'unité revendique également une approche de conservation et de développement de la pensée internationaliste d'expression française, dans un contexte de recherche

clairement marqué par l'internationalisation. Cette approche, certainement à rebours de bien des évolutions actuelles, n'en demeure pas moins un élément positif d'attractivité, en ce qu'elle garantit la possibilité d'une recherche préservée de certaines innovations imposées aux acteurs de la recherche dans la période récente, notamment le recours croissant aux contrats de recherche. Cette orientation — quoique l'on puisse en penser par ailleurs — peut constituer un véritable facteur d'attractivité pour les enseignants-chercheurs réticents à l'égard de ces modes de fonctionnement, ou dont les thématiques ne sont, en l'état actuel des choses, pas de nature à satisfaire aux orientations de ces appels à projets.

Tous ces atouts, en même temps qu'ils expliquent l'attractivité actuelle de l'unité, tracent également la voie de ses possibilités pour l'avenir : tirer tout le profit possible de cette identité et des atouts que sont son histoire, sa localisation, ses moyens et son identité en perpétuant et en étendant les possibilités d'accueil et de collaboration avec des étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et chercheurs de tous horizons, tant au niveau national qu'au niveau européen et international.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

En même temps qu'elle peut se prévaloir de nombreux atouts qui assurent son attractivité, l'unité est exposée à certains risques.

L'histoire de l'unité et la tradition qu'elle entend conserver et promouvoir sont à cet égard des atouts autant que des limites. La revendication d'une solide tradition académique rend l'unité très peu perméable aux innovations, aussi bien en termes disciplinaires que d'administration de la recherche.

En termes disciplinaires, le parti pris de conservation et de développement de la pensée internationaliste d'expression française, dans une optique principalement généraliste, présente nécessairement un risque croissant de coupure par rapport aux autres unités, souvent engagées (parfois à marche forcée) dans des logiques de spécialisation, d'internationalisation, de pluridisciplinarité et d'innovation. Il est donc crucial d'articuler soigneusement les ambitions de conservation — dont l'unité se veut légitimement la porteuse — et l'ouverture aux nouvelles approches, connaissances et méthodes. Du strict point de vue de l'attractivité, le risque est double. D'un côté, le risque est celui d'une attractivité choisie, qui consisterait à orienter les collaborations vers les seules personnes entretenant des conceptions convergentes avec celles promues par l'unité. De l'autre côté, le risque est celui, pour l'unité, de perdre son attractivité vis-à-vis d'enseignants-chercheurs et chercheurs porteurs de ces nouvelles approches, connaissances et méthodes.

En termes d'administration de la recherche, l'affirmation par l'unité de son refus de s'engager dans les appels à projets compétitifs — et dans les contrats et financements qui en résultent — risque également de l'isoler en dissuadant les enseignants-chercheurs et chercheurs impliqués dans ces projets de rejoindre l'unité. Le risque est de perdre peu à peu l'aptitude à se financer à mesure que les dotations décroîtront au profit des financements sur contrats, avec la question de la possibilité pour l'unité de maintenir, sans moyens, l'attractivité qui est aujourd'hui la sienne.

La question des moyens est en effet cruciale, tant pour maintenir le niveau d'excellence acquis en un siècle par la bibliothèque de l'unité, que ses moyens humains.

À mi-chemin de ces atouts et de ces contraintes, il est crucial pour l'unité d'aborder ces enjeux de façon ouverte, afin de concilier la force de son identité et les moyens de la préserver dans la durée dans un contexte en permanente évolution.

## DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Pôle d'excellence depuis un siècle en droit international, l'IHEI vise avec succès à la conservation et au développement de la pensée internationaliste d'expression française. L'institut se maintient à un haut niveau de recherche fondamentale, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Dans le prolongement des activités précédentes, la période 2017-2022 a ainsi mené à l'organisation commune d'un colloque annuel (série des grandes pages du droit international), à un ambitieux colloque du centenaire de l'Institut sur « le droit international pour un monde nouveau », à une manifestation organisée avec l'OCDE. Toutes ses recherches sont systématiquement publiées dans des revues/éditions renommées en droit international (généralement aux éditions Pedone). D'autres activités scientifiques sont menées, qui alternent leçons de professeurs invités et conférences d'actualité. La quasi-totalité des membres de l'unité, des jeunes chercheurs aux émérites, y contribue.

*1 / La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.*

2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

#### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les points forts de l'IHEI sont inhérents à son positionnement historique (être un pôle d'excellence depuis un siècle) et géographique (être au cœur des institutions scientifiques, éditoriales, universitaires, ministérielles, et proche des organisations internationales). Tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, l'Institut se maintient à un très haut niveau de production intellectuelle et de rayonnement. Il se positionne sur des thématiques généralistes en droit international bien identifiées (modes de règlement des différends, histoire de la pensée), et affirme son maintien dans un sillon de recherche principalement fondamentale. Il n'est pas pour autant déconnecté des réalités sociétales puisque ses domaines de recherche sont variés et évolutifs, dans le contexte d'un important renouvellement générationnel au cours de la période récente. Il affirme notamment un axe de recherches sur les mutations du droit international lui permettant d'étudier la pratique contemporaine des organisations internationales ou des rapports de systèmes. L'Institut s'appuie sur une équipe qui a été renforcée en nombre de professeurs en activité, auteurs de bon nombre des manuels de référence en droit international, occupant des fonctions de direction des principales revues en droit international (*RGDIP*, *AFDI*, *Droits*) ou dirigeant des chroniques (*RCDIP*, *AFDI*). La période a été marquée, malgré la pandémie de Covid-19, par le centenaire de l'IHEI, qui a donné lieu à un événement d'ampleur réunissant des internationalistes français et étrangers de renom. Le contexte n'a pas non plus empêché de nouer et maintenir des liens de rayonnement international, avec de nombreux professeurs invités et des liens forts avec l'Italie et l'Allemagne. La politique scientifique de l'Unité mène à une publication systématique (et fournie) des productions individuelles et collectives des membres, à l'organisation de colloques, de journées d'étude, à la publication de cours à l'Académie de La Haye. Les jeunes chercheurs ont été davantage impliqués que par le passé, notamment dans les nombreuses chroniques de revues, ou dans les « grandes pages » annualisées du droit international. Sa qualité constante et son intégrité scientifique ne sont plus à démontrer. L'IHEI contribue à l'excellence du corps académique français, ses doctorants recueillant de nombreux prix de thèse (une dizaine sur la période considérée) et menant de belles carrières, dans et hors de l'université. Du point de vue quantitatif, les membres de l'IHEI ont publié 25 ouvrages individuels et collectifs de référence, dont des manuels en droit international (PUF) et en droit européen (LGDJ). En outre, ils ont produit près de 100 articles scientifiques, dont certains dans des revues de renommée internationale (*Droits*, *New York Dispute Resolution Lawyer*, *German Yearbook of International Law*, *Diritti umani*, notamment), plus de 110 chapitres d'ouvrages et plus de 100 publications d'actes de colloque.

#### Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Si la politique de publication est ambitieuse, l'IHEI assume pleinement une position très sélective. L'Institut fait le choix de maisons d'édition de qualité, en nombre restreint. Ses productions ne sont pas accessibles en open source, hormis l'éventuelle diffusion en ligne des thèses par les doctorants, possibilité assurée par l'autorité de tutelle.

Le rapport d'auto-évaluation mentionne que 30 % des activités menées au sein de l'IHEI sont liées à l'administration de la recherche : elles sont axées principalement sur des responsabilités éditoriales, et non sur la direction de projets collectifs du type ANR/ERC/CPER, l'Institut affirmant une politique qui, au nom de l'indépendance scientifique de chacun des chercheurs, craint la soumission excessive à des exigences des financeurs d'une recherche contractualisée. Cela limite les ressources propres et le financement de la recherche repose sur la bonne volonté des participants aux activités de l'IHEI et des autres partenaires universitaires.

L'IHEI rayonne en faisant venir à Paris des intervenants extérieurs et étrangers : il existe une coopération internationale renforcée (partenariats franco-italiens et franco-allemands). De même, même s'il ne semble guère y avoir d'incitations à la mobilité internationale des membres de l'IHEI (hormis pour les cours à l'Académie de La Haye), les échanges ont révélé que plusieurs titulaires de l'IHEI mènent aussi de multiples activités à l'étranger.

Par ailleurs, si la formation des doctorants est ambitieuse et leur devenir probablement excellent, si elle repose moins qu'auparavant sur des émérites, le nombre important de thèses dirigées (59 sur la période, 41 inscrits à son issue, pour cinq HDR en activité) interroge sur la répartition des charges de direction au cours de la période (18 pour l'un, 5 pour un autre). Les échanges ont permis de comprendre que le choix des doctorants se dirige

essentiellement vers les directeurs de Master. Qui plus est, le bilan est beaucoup moins déséquilibré fin 2022, ce qui s'explique par le renouvellement de l'équipe en cours de période. Enfin, l'excellence de la recherche fondamentale n'est probablement pas incompatible ni avec l'interdisciplinarité ni avec la valorisation de la recherche à destination d'un public élargi ne se limitant pas à des experts académiques ou institutionnels.

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'IHEI se consacre essentiellement à la recherche fondamentale. Pour autant, ses activités s'inscrivent dans la société. D'abord, par les thématiques abordées, qui tout en cherchant des éléments de permanence s'appuient sur l'actualité et la devancent parfois. Ensuite, par des relations relativement importantes avec le monde non académique, notamment, mais pas exclusivement à l'occasion de ses colloques. Encore, par des publications importantes qui, bien qu'elles prennent une forme essentiellement académique, se diffusent au-delà du monde académique. Les activités de l'unité spécialement destinées au monde non académique sont en revanche limitées.

- 1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Même si l'IHEI se consacre à la recherche fondamentale en droit international, les thématiques qu'il aborde sont en prise avec la société (par exemple sur l'évolution du règlement des différends, singulièrement dans le domaine des investissements, ou sur les organisations internationales, mais aussi sur les questions environnementales ou migratoires), et la devancent parfois même (notamment sur l'exécution des décisions des juridictions internationales).

Les publications de l'IHEI sont régulières et importantes. Elles prennent une forme académique. Mais cela ne les empêche pas d'exercer une influence au-delà du monde académique. C'est le cas des manuels et autres ouvrages à vocation pédagogique (*Les 100 mots du droit international*), qui occupent une place singulière dans la production de l'IHEI et touchent non seulement les étudiants, mais aussi les praticiens. Mais c'est également le cas d'autres publications, dont celles présentées dans le portfolio, qui sont lues et utilisées par les agents des institutions nationales et internationales, notamment dans le monde judiciaire, ou par les avocats.

L'IHEI organise régulièrement des conférences-débats portant sur des thèmes d'actualité, qui visent et touchent effectivement un public élargi, composé non seulement d'étudiants, mais aussi de toute personne intéressée par les questions abordées. Celles-ci sont larges, même si elles touchent au droit international. Les doctorants de l'unité ont en outre lancé un blog (les récrés de l'IHEI) destiné à traiter sous une forme non académique de questions intéressant le droit international. Enfin, à mi-chemin de l'enseignement et de la recherche, l'IHEI peut également s'appuyer sur les leçons inaugurales de ses professeurs invités ainsi que sur ses cliniques juridiques pour diffuser son activité et tisser son réseau au-delà des cercles strictement académiques.

Les relations de l'IHEI avec le monde non académique sont nombreuses.

D'un côté, l'unité s'appuie sur le monde non académique pour stimuler et enrichir ses activités. Cela s'aperçoit en particulier dans l'organisation de manifestations organisées conjointement avec des institutions internationales comme l'OCDE (journée sur *L'efficacité des instruments internationaux*, 11 mars 2022), mais aussi dans le programme des colloques, qui font une large place aux praticiens (journée contrats des organisations internationales, mais aussi colloque des 100 ans de l'IHEI) ou encore à l'occasion des soutenances de thèse. Au-delà, les praticiens du droit sont associés aux travaux de l'IHEI. C'est en particulier le cas des anciens de l'IHEI qui ont quitté le monde académique, mais peuvent continuer de contribuer aux activités de l'unité en qualité de membres associés, mais également de praticiens qui ont un intérêt pour la recherche.

D'un autre côté, certains membres de l'IHEI siègent au sein d'institutions publiques (CNDA, commission juridique de l'Autorité internationale des fonds marins, collège de déontologie de la sécurité du Défenseur des droits) ou contribuent à des commissions d'évaluation (p. ex. commission d'évaluation de l'accord UE-Mercosur).

### Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique de l'IHEI est importante, elle a une influence remarquable dans le monde académique, mais aussi au-delà.

Les productions de l'unité destinées directement au monde non académique (culturel, économique et social) demeurent toutefois relativement limitées. On comprend que les jeunes chercheurs de l'unité soient incités à privilégier des canaux de diffusion classique, mieux pris en compte dans le cadre des procédures de recrutement.

L'IHEI pourrait toutefois chercher à renforcer la diffusion de ses activités de recherche, dont il est indéniable qu'elles peuvent contribuer aux débats de société, afin de toucher un public plus large. Plusieurs moyens peuvent être envisagés à cette fin, notamment : un renforcement de la participation des chercheurs de l'unité aux conférences-débats qu'elle organise, une diversification des supports et des types de productions (notes de blog, podcast, ouvrages grand public...).

Le dispositif cifre est peu mobilisé : un contrat sur dispositif cifre avec la banque de France et une thèse financée par le Centre d'Études de la Marine.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'IHEI présente sa trajectoire en retenant les termes suivants : un passé glorieux. Un présent serein. Un avenir radieux. Le passé exceptionnel de l'IHEI n'est plus à présenter. Au cours de la période 2017-2022, et malgré la pandémie, l'IHEI a su atteindre la centaine d'années de belle manière, en organisant une manifestation de grande ampleur à cette occasion (sur le droit international dans un monde nouveau). Sur les cinq dernières années, l'IHEI a maintenu un haut niveau de production scientifique, régulier, avec plusieurs centaines de publications à son actif, des manuels de référence, et une place importante dans les comités de direction des principales revues françaises de droit international. Des efforts constants sont déployés pour maintenir une politique d'achat d'ouvrages en droit international pour alimenter la bibliothèque et lui conserver son caractère de lieu privilégié de vie des chercheurs, moteur d'un esprit d'équipe et d'un fort sentiment d'appartenance.

L'IHEI a su relever de nombreux défis du XXI<sup>e</sup> siècle, en étoffant son équipe avec de jeunes professeurs, en ouvrant ses thématiques scientifiques, en s'internationalisant davantage (activités en anglais, réseaux de partenaires universitaires, professeurs invités, conférences d'actualité). L'unité bénéficie d'un rayonnement maintenu qui honore le directeur ayant officié à sa tête pendant douze ans.

Les perspectives sont inévitablement difficiles à esquisser pour l'IHEI dans le contexte de ce renouvellement important des membres et d'un départ récemment annoncé de la direction. Comme indiqué précédemment, le maintien des activités traditionnelles qui font rayonner l'IHEI sera à envisager dans le cadre d'une réflexion collective et dans la perspective d'une possible ouverture vers des thématiques plus spécifiques. À cet égard, la politique scientifique de l'IHEI est suffisamment souple pour combiner le maintien d'une recherche fondamentale exigeante en droit international général avec une ouverture aux thèmes portés par les membres qui rejoignent l'unité (en droit des migrations, de la mer ou des organisations internationales...). Le maintien de la bibliothèque de l'IHEI comme lieu de conservation et de diffusion de la pensée internationaliste, mais aussi comme lieu de réunion et d'échange entre chercheurs est essentiel. Les évolutions du marché de l'édition et les exigences de conservation doivent toutefois conduire à développer les moyens alloués à cette bibliothèque essentielle. Tout en maintenant son niveau d'exigence en matière scientifique, l'IHEI pourra encore développer son ouverture, notamment en développant la réflexion autour de la science ouverte. Un soutien et une écoute attentifs aux besoins des chercheurs (notamment les plus jeunes), une gouvernance transparente, un dialogue constructif avec les autorités de tutelle et les autres centres du PIUP, et le maintien d'un réseau européen et international, permettront à l'IHEI d'envisager l'avenir avec la sérénité annoncée.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Le comité d'évaluation recommande de :

- Proposer aux doctorants de l'unité des formations plus variées permettant une ouverture aux différents débouchés professionnels après le doctorat (académique, magistrature, avocature, secteur privé, autres) ;
- Maintenir l'attention des autorités de tutelle sur le caractère d'intérêt général de la bibliothèque et sur les besoins renforcés de l'unité pour entretenir et conserver son fonds documentaire d'exception.

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

Le comité d'évaluation recommande de :

- Maintenir la force de l'identité du laboratoire et la cohésion de l'ensemble des membres autour de cette identité ;
- Maintenir un haut niveau d'exigence scientifique et la visibilité des travaux menés, y compris en assurant une plus large diffusion au moyen de diffusions d'une partie de ces travaux en accès ouvert ;
- Maintenir et renforcer les conditions d'accueillir des membres et des visiteurs, y compris en maintenant un dialogue avec les tutelles concernant les locaux et les ressources de base (ordinateurs, imprimantes, consommables...);
- Maintenir la bibliothèque en tant que lieu de recherche et d'échanges entre les membres de l'unité, ses doctorants et les enseignants-chercheurs et chercheurs extérieurs ;
- Maintenir les moyens matériels et humains en tant que condition indispensable à la conduite des activités de recherche ;
- Maintenir la politique d'ouverture vis-à-vis des enseignants-chercheurs et chercheurs des autres établissements, français et étrangers.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Le comité d'évaluation recommande à l'unité de préserver les orientations qui lui ont permis d'établir et de maintenir sa renommée, poursuivre les activités individuelles et collectives dans le respect des libertés académiques de chacun.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Le comité d'évaluation recommande à l'unité d'envisager la valorisation des produits de la recherche et la diversification des supports et types de production.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 15 janvier 2024 à 9 h

**Fin :** 15 janvier 2024 à 16 h 30

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

#### Hcéres — Planning des entretiens du lundi 15 janvier 2024 — Évaluation de l'IHEI

**8 h 30 – 9 h Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique**

**9 h – 9 h 30 1ère Séquence — 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité** (directeur, directeur adjoint, co-directeur, ancien DU et futur DU, responsables d'axes, administrateur du labo, mais « membres de la direction » ne peuvent être présents à d'autres séquences à huis-clos), en la présence de Carlo Santulli, directeur de l'IHEI et de Pascale Martin-Bidou, directrice des études.

**9 h 35 – 10 h 20 2ème Séquence — 45 minutes**

**Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles, en la présence** de Thierry Bonneau, Vice-président en charge de la recherche, Université Paris-Panthéon-Assas.

**10 h 20 – 10 h 30 Pause**

**10 h 30 – 11 h 30 3ème Séquence — 60 minutes — 15 mn exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses.**

Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.

**13 h – 13 h 30 4ème Séquence — 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction).** Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

**13 h 30 – 14 h 5ème Séquence — 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.**

L'un des participants à la réunion, désigné comme représentant, peut présenter la vision que les doctorants ont de leur unité, les points d'appréciation positifs, les points à améliorer.

**14 h – 14 h 30 6ème Séquence — 30 minutes**

**Entretien à huis-clos avec les personnels d'appui à la recherche,** en la présence de Jérôme Benzimra-Hazan.

**14 h 30 – 14 h 45 Pause**

**14 h 45 – 15 h 15 7ème Séquence — 30 minutes**

**Entretien final à huis-clos avec la direction huis-clos,** en la présence de Carlo Santulli, directeur de l'IHEI et de Pascale Martin-Bidou, directrice des études.

**15 h 30 – 16 h 30 Entretien à huis-clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique**

**16 h 30 Fin des entretiens**

## POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 02 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Paris, le 11 mars 2024

**Observations sur le rapport d'évaluation :**

**DER-PUR250024570 - IHEI - Institut des hautes études internationales**

Madame, Monsieur,

Suite à la visite de l'Institut des hautes études internationales (IHEI) qui s'est déroulée le 15 janvier 2024, vous avez transmis votre rapport d'évaluation le 22 février 2024.

Nous vous en remercions et vous informons que, celui-ci n'appelle aucune observation de portée générale de la part de Monsieur le Professeur Carlo Santulli, directeur de l'IHEI.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.



Stéphane Braconnier  
Président de l'Université Paris Panthéon Assas

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T.33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

 [@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)